



**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2019)**

**AVIS** est, par les présentes, donné que le conseil d'arrondissement, présentera un avis de motion du Règlement RCA18-14003 intitulé : « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2019) » lors de la séance ordinaire du conseil, **le mardi 6 novembre 2018, à 18 h 30**, à la salle de la mairie d'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, bureau 201.

Le règlement a pour objet d'annoncer l'adoption prochaine d'un règlement imposant une taxe de service pour l'année 2019, mais qui n'aura aucun impact sur le total du compte de taxe du citoyen.

Fait à Montréal, le 26 octobre 2018

La secrétaire d'arrondissement,  
**Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.**

---

Publication :  
[Le Devoir, édition du 26 octobre 2018](#)